

# Le cycle d'orientation de Cugy

S'il y a bien un mot qui peut résumer le CO de Cugy, c'est : SYNERGIE !

Cela a été le maître-mot tout au long du projet, avant même la décision de l'association des Communes du CO de venir s'implanter dans notre Commune.

Par sa position géographique, sa gare et ses infrastructures, notre Commune joue le rôle de pôle de secteur, au pied de la haute Broye, troisième région de notre district. Des arguments qui ont certainement pesé sur les décisions quant au choix du meilleur endroit pour installer un nouveau cycle d'orientation dans la Broye.



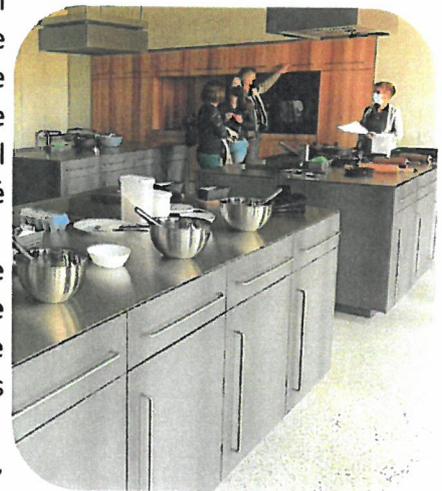
En 2011, une délégation du CO prenait contact avec le conseil communal de l'époque, afin de connaître les intentions de la Commune en terme de développement et leur influence sur la démographie. En 2015, l'association sollicitait la Commune comme site potentiel pour l'extension des infrastructures du CO de la Broye. Aussitôt nous avons lancé une étude d'avant-projet, ainsi qu'une étude de circulation.

La construction d'un CO à Cugy, les nuisances, la circulation, le financement, ont engendré des craintes, des questions, des revendications. Les autorités, convaincues, ont réussi par une information régulière et transparente à rassurer la population et faire que ce projet se réalise.

Lors du concours d'architecture, le projet lauréat choisi (de façon anonyme) a été celui de M. Noam Berchier, habitant de Cugy. Le maître d'ouvrage, l'association du CO de la Broye, a constitué une commission de bâtisse, avec une représentation de notre Commune. Des séances régulières ont eu lieu avec le conseil communal, afin de mettre en œuvre les synergies qui avaient été convenues.

Très tôt dans le projet, le fait d'utiliser la salle polyvalente communale et par la même d'éviter la construction d'une nouvelle aula a fait tout son sens. De même pour la création d'un chauffage à distance à bois, pour les bâtiments du CO, et pour ceux des infrastructures communales.

L'intégration de la bibliothèque communale dans les locaux du CO, fait bénéficier les utilisateurs tant scolaire secondaire que primaire, tant la population de la Commune que des villages environnants, d'infrastructures modernes et d'un choix étoffé.



# Le cycle d'orientation de Cugy



L'implantation de tels bâtiments dans un village peut avoir un impact assez fort.

Des synergies en terme d'utilisation communes des parkings, des installations sportives, des places extérieures ont été réfléchies, redéfinies et le résultat final, fruit de longues discussions, apporte satisfaction aux divers utilisateurs, et forment un ensemble harmonieux.

La collaboration a été réglée jusque dans l'achat de machines et l'entretien des aménagements extérieurs qui sera exécuté par notre personnel communal.

Tout au long du projet, chaque thème a été abordé en détail, en impliquant les utilisateurs, en attachant une grande importance

aux aspects fonctionnels et économiques, dans un esprit de simplicité et de proximité. Les élèves et les enseignants disposent d'équipements modernes et adaptés.

Cette stratégie « gagnant-gagnant » a non-seulement permis des économies substantielles sur le devis général, mais également forgé des liens étroits entre le CO et notre Commune.

Même l'œuvre d'art du projet a pu être réalisée et implantée sur le site par un de nos concitoyens, M. Pascal Moret, verrier d'art. Seule ombre au tableau, la réalisation d'un arrêt de bus, encore bloquée par un recours, qui doit permettre à près de 200 jeunes de rejoindre directement le CO en toute sécurité, sans traversée de la route cantonale et qui soulagera le centre du village.

Un immense MERCI aux membres de la commission de bâtisse, à l'architecte lauréat, M. Noam Berchier, et à toute son équipe et aux mandataires pour la saine collaboration, pour leur

engagement sans faille et la débauche d'énergie.

La population de notre commune a consenti à pas mal de compromis, et à montrer un esprit d'ouverture quant à l'implantation d'un projet d'une telle envergure sur notre territoire.

Merci à toutes les citoyennes et citoyens de leur patience et compréhension.

Nous avons veillé à ce que cette réalisation soit équitable, tant pour les habitants de notre Commune, que pour l'ensemble de la population de notre district.

Finalement, Cugy est fier d'accueillir une école secondaire sur son territoire, un employeur, des élèves, une structure d'utilité publique essentielle pour l'avenir de nos enfants !

Bernard Grandgirard,

Président de la commission de bâtisse du CO de Cugy, Syndic de Cugy

